



# Charte de jardinage du jardin l'Oasis

Les jardiniers du collectif l'Oasis ont rédigé collectivement cette charte de jardinage écologique, celle-ci affirme de grands principes sur :

## La biodiversité, le sol, la lutte biologique, la gestion de l'eau ...

- Préservons notre alimentation, et nos cultures, jardinons bio : avec les auxiliaires du jardin, les plantes et des produits naturels.
- La Terre doit être travaillée en surface de façon raisonnable tout en respectant sa biodiversité.
- Cultivons et préservons la biodiversité, faisons partager les richesses de la nature.
- Le compost est un processus naturel qui nécessite la participation de tous : dans son alimentation, son entretien et son utilisation.
- L'eau est un élément essentiel et rare qui nous obligera à une utilisation sobre. Nous devons donc utiliser toutes les techniques qui permettent les réductions d'arrosage pour développer des plantes peu consommatrices en eau.
- La récolte sur la parcelle collective est participative, solidaire et commune. La récolte sur la parcelle individuelle est gérée par son occupant qui peut la mettre à disposition du collectif. Pour toutes les parcelles, la récolte est manuelle.

## Ils s'engagent aussi à ...

- Enrichir les plantes par des engrais verts, le paillage, le fumier et par des pratiques respectueuses.
  - Bien respecter l'outillage collectif et individuel. Ne rien laisser en dehors du site à jardiner. Encourageons le prêt et le partage d'outils entre jardiniers.
- 